

DOSSIER

La Métropole de demain se prépare aujourd'hui

Après une année 2020 difficile sur tous les plans, 2021 débute avec de nouvelles perspectives pour construire l'avenir du territoire. Malgré les conséquences de la crise sanitaire, la Métropole ne perd pas de vue les enjeux du moment : la protection de la population, la relance économique ainsi que la transition écologique et solidaire. Cette année, de grands projets seront lancés et d'autres aboutiront afin de préparer demain et mieux structurer notre territoire avec des équipements majeurs. Plusieurs mesures répondront également aux grands défis auxquels la Métropole fait face, avec pour but d'améliorer et de simplifier la vie quotidienne des habitants. Tour d'horizon des actions qui vont germer et éclore tout au long de l'année.



MICHAËL DELAFOSSE,
président de la Métropole,
maire de la Ville de Montpellier

2020 a été une année éprouvante. Doit-on regarder 2021 avec un optimisme raisonnable ?

Nous devons continuer à avancer et à faire face avec courage et détermination. Nous avons traversé une crise sanitaire sans précédent et rien ne nous dit qu'elle est désormais derrière nous. Il faut rester très vigilants. Mais l'on doit aussi placer notre confiance en l'avenir en étant aux côtés de tous les acteurs du développement économique du territoire. Parce que, plus que jamais, nous avons besoin de leur créativité et de leur envie d'entreprendre. Et il appartient également à la Ville et à la Métropole de donner un cap. Nous nous y employons.

Quels projets pour 2021 vous tiennent le plus à cœur ?

L'un des principaux projets que nous portons est la gratuité des transports publics pour tous les habitants de la Métropole.. Une initiative sociale et écologique. Quelques semaines après notre prise de fonction, la gratuité le week-end était en service. 53 500 Pass week-end ont déjà été téléchargés. Dans les mois qui viennent, nous devons travailler sur la seconde phase de cette mesure : la gratuité en semaine pour les personnes âgées et les jeunes, afin que ce soit une réalité à la rentrée. La troisième phase, la gratuité totale pour les habitants de la métropole, interviendra d'ici la mi-mandat.

Accueillir le sommet Afrique-France en juillet, c'est un défi pour Montpellier ?

C'est un honneur et un signal fort ! Notre engagement a été total pour accueillir le « nouveau sommet Afrique-France » (du 8 au 10 juillet à Montpellier). Je veux que Montpellier soit une ville et une Métropole qui comptent et notre attractivité passe nécessairement par des événements internationaux de cette envergure. C'est une excellente nouvelle sur le plan économique, surtout pour un pan d'activités qui était en souffrance : celui de l'événementiel, de l'hôtellerie et de la restauration. L'accueil de ce sommet, qui sera centré sur la société civile, est un gros challenge. Mais je veux aussi que les Montpelliérains s'approprient ce sommet, que l'Esplanade Charles-de-Gaulle devienne un lieu de croisements d'expériences, de débats d'idées et que les acteurs économiques, culturels et sportifs se mobilisent. Nous devons intensifier les liens entre notre territoire et ceux qui feront l'Afrique de demain car Montpellier peut devenir une référence dans la construction de ces nouvelles coopérations équitables et innovantes.

Depuis la rue Lepic, la ligne 5 de tramway entre sur l'ancien site de l'EAI (ancienne école d'application d'infanterie). Les travaux préparatoires débuteront dans ce secteur avant la fin de l'année. (Esquisse non contractuelle réalisée dans le cadre de l'enquête publique).

2021 : éclairages sur 5 grands projets

L'imposant chantier de la ligne 5 de tramway, la dernière ligne droite des travaux du Conservatoire à Rayonnement Régional, la Halle de l'Innovation qui s'invite dans le paysage de Cambacérés, les nouveaux étages de la médiathèque centrale Émile Zola et le lancement de Cannabe à Courmonterral, sont autant de signes d'un territoire en mouvement.

Ligne 5 de tramway : le chantier souterrain est colossal

Le chantier de construction de la ligne 5 de tramway se poursuit à un rythme soutenu sur la partie nord du tracé. Jusqu'en mars, la modernisation du réseau d'eau potable et le dévoiement des réseaux constituent toujours l'actualité des travaux du côté de la route de Mende, entre la station de pompage de Montmaur et la place de la Voie Domitienne.

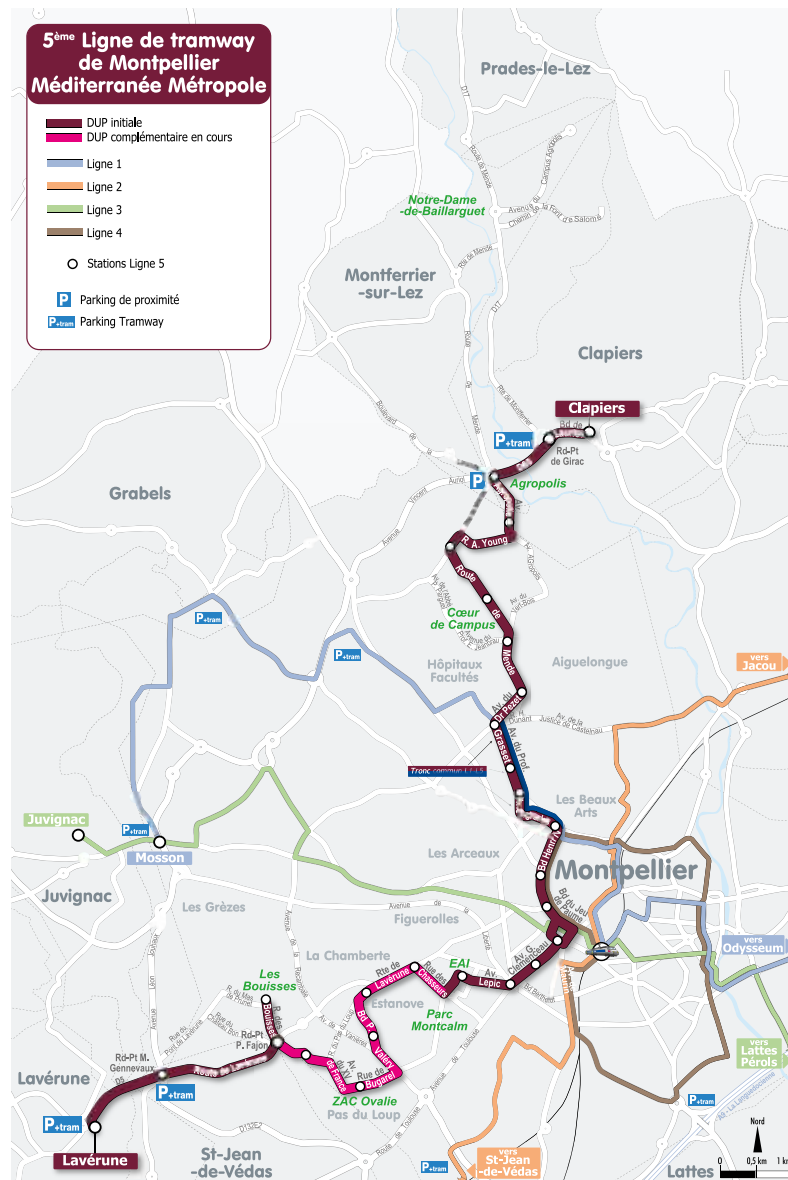
Ces interventions sont d'une envergure considérable en partie souterraine. Car elles concernent à la fois l'eau potable, mais aussi les eaux pluviales et les eaux usées et tout autant les réseaux d'électricité et de gaz, de téléphonie et d'internet, la gestion de l'éclairage public et des feux tricolores... Ces travaux ont nécessité trois ans d'études et recherches pour l'état des lieux, le dimensionnement et le phasage du chantier. Ils permettront notamment de résorber en partie le risque inondations dans le quartier.

La suite du chantier basculera sur le secteur ouest de la ligne, dans le quartier Ovalie. Après études et travaux préparatoires, il s'agira là aussi de travaux de dévoiement de réseaux à l'automne 2021. En surface, les travaux sur les infrastructures ne commenceront que fin 2022.

montpellier3m.fr/ligne5

Clapiers - Lavérune

- **Coût** : 440 millions d'euros, c'est le coût prévisionnel de la ligne 5 (chiffres 2020) dont 32,9 millions d'euros pour 2021.
- **Durée du parcours** : 45 minutes pour relier l'ouest au nord de la Métropole en passant par Saint Jean de Védas et Montferrier-sur-Lez.
- **Nombre de stations** : 25. Un passage toutes les six minutes en heure de pointe.



Halle de l'Innovation à Cambacérés : fin du gros œuvre en février



Situé à côté de la gare Montpellier Sud de France dans la ZAC Cambacérés, le chantier de la Halle de l'Innovation avance à grands pas. L'achèvement du gros œuvre devrait intervenir en février et celui de la construction à la fin de l'année. L'ouverture de cet équipement innovant, dont la conception architecturale a été confiée au Studio Muoto de Paris, est programmée pour le second trimestre de 2022. Cette halle prendra la forme d'un damier, alternant plateaux libres, patios intérieurs et grands espaces ouverts aux événements.

Elle se présente sur trois niveaux et une surface de l'ordre de 6 500 m². La Halle de l'Innovation s'inscrit dans la continuité de l'action portée par la Métropole de Montpellier en matière d'hébergement des entreprises. On retrouvera ici un écosystème en pleine croissance, celui des start-up et des structures fédératrices de l'innovation.

Financement

23,2 millions d'euros par Montpellier Méditerranée Métropole (dont 1,130 million d'euros par la Région Occitanie et 1,1 million d'euros par l'État dans le cadre du contrat de plan État/Région (CPER)).

Le gros œuvre du chantier de la Halle de l'Innovation, situé dans la ZAC Cambacérés, devrait être terminé le mois prochain.

32,5 HECTARES

C'est la surface du futur parc de la Mogère,

voisin de la Halle de l'innovation. Il se structure autour d'une succession de bassins hydrauliques paysagers assurant la protection contre les crues du Nègue-Cats, des espaces situés en aval à Lattes et Pérols. Sa conception a été confiée à Jacqueline Osty, paysagiste-urbaniste (Grand prix du paysage 2018 et Grand prix de l'urbanisme 2020). Il s'agira notamment de faire de ces espaces des lieux de vie à l'échelle du quartier et de la métropole pour les activités récréatives, sportives, événementielles... À terme, près de 1 400 arbres seront plantés sur le parc et à proximité.

ZAC Cannabe à Cournonterral : lancement de la commercialisation

Située à Cournonterral, la ZAC Cannabe affiche une superficie totale d'environ 91 000 m² (dont 45 000 m² de terrains cessibles). Sur ce parc d'activités économiques, les travaux et la commercialisation des lots débute ce mois-ci. Cela va permettre de satisfaire la demande d'implantation d'entreprises du secteur ouest du territoire, notamment les petites et moyennes entreprises de l'artisanat et de la production. Ceci en répondant aux critères d'excellence en termes de développement durable, à la mutualisation des stationnements et à la promotion des modes actifs.

Préserver la plaine agricole

L'offre économique répond à la mise en place d'un véritable « parcours résidentiel à destination des entreprises » par la mise en vente de terrains de construction et la vente de locaux d'activités mixtes au sein d'un Village d'entreprises artisanales et de services (VEAS) privé, voire leur location. Sont ainsi prévus le développement d'un hameau agricole permettant l'accueil de sièges d'exploitations, la préservation de la plaine agricole, la



Vue aérienne de la zone de Cannabe, à Cournonterral.

renaturation d'une ancienne décharge par l'aménagement d'un espace paysager et la préservation de la ressource en eau par la

réalisation d'une aire de lavage mutualisée des engins agricoles. La participation de la Métropole à cette ZAC s'élève à 926 000 euros.

Médiathèques : Zola et Fellini bientôt réunies

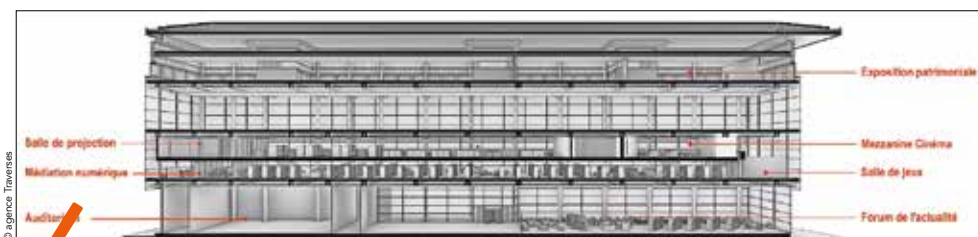
Après la livraison de la salle de cinéma et de conférences de 189 places en lieu et place de l'ancien auditorium, la médiathèque centrale Émile Zola poursuit sa transformation. Dans quelques semaines, la prochaine ouverture sera celle de l'espace d'exposition patrimoniale au 3^e étage avec « La médecine à Montpellier » comme première thématique présentée au public. Deux temps-forts

sont attendus pour juin avec la bascule du fonds numérisé de la médiathèque sur la plateforme Gallica. L'autre concernera la médiathèque Federico Fellini qui aura définitivement quitté le niveau bas du Polygone et trouvé sa place dans des espaces créés pour elle au sein de la médiathèque centrale Émile Zola. Les travaux de restructuration sont toujours en cours au 1^{er} étage

côté espace vidéo (espace consoles 9 écrans, zone PC gaming avec 12 ordinateurs et la zone univers réalité virtuelle/famille). Mais aussi au R+1H pour la salle de projection de 49 places sur la mezzanine agencée pour l'accueillir, tout comme les postes de visionnage, les collections DVD, le cinéma jeunesse et « l'œuf » au centre que les enfants reconnaîtront comme étant l'île aux contes. Ces nouveaux aménagements redonnent de l'espace au cinéma, au numérique, aux jeux vidéo et de société.

Financement

6,3 millions d'euros par Montpellier Méditerranée Métropole (dont 1,4 million d'euros de l'État).



Les travaux en cours concernant plusieurs étages de la médiathèque.



Extérieurement, le nouveau Conservatoire à rayonnement régional se distingue par le mariage réussi entre la pierre du bâtiment de l'ancienne maternité Grasset et la façade moderne en verre qui abrite les différentes salles de musique.

Conservatoire à rayonnement régional : fin de chantier en février

Au cœur du quartier Boutonnet à Montpellier, sur une parcelle proche d'un hectare, le chantier du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) entre dans sa dernière phase de travaux. Les aménagements intérieurs (livraison des mobiliers, installation et vérification des équipements techniques) rythmeront le premier trimestre. Les premiers déménagements, à commencer par ceux de l'administration, de la danse et du théâtre, interviendront au second trimestre. Avec le centre de ressources, l'administration sera installée dans le bâtiment de l'ancienne maternité, magnifiquement rénovée. Pour la rentrée de septembre, ce nouvel écrin de verre et de pierres accueillera les élèves et de nouvelles filières comme

le département théâtre/art dramatique. Un complément de programme a été demandé par la nouvelle équipe municipale qui a souhaité la création d'un théâtre de verdure. Il sera situé à l'arrière du bâtiment, côté rue de Forcrand, dans un nouveau square public.

Financement

41,8 millions d'euros hors acquisitions dont 37 millions d'euros par Montpellier Méditerranée Métropole, l'État et la Région Occitanie (2,4 millions d'euros chacun). Acquisition de l'ancienne maternité Grasset : 2,5 millions d'euros.



Bluffant par ces volumes lorsque l'on y pénètre, l'auditorium du Conservatoire offre à la fois un grand plateau de scène et une large capacité d'accueil du public avec 400 places.

ET AUSSI...

AGORA DE LA DANSE : TRAVAUX DANS LE PAVILLON OUEST

L'Agora, cité internationale de la Danse, connaît une nouvelle séquence de travaux cette année avec la réhabilitation du pavillon ouest et la restauration des façades du grand emmarchement et des pavillons est et ouest. L'objectif est notamment de créer dans le pavillon ouest trois salles d'exposition en rez-de-chaussée, un studio chorégraphique, un espace détente au premier étage.

PARC RENÉ DUMONT : OUVERTURE À L'ÉTÉ 2021

Dans le quartier du Nouveau Saint-Roch, à Montpellier, 400 arbres seront plantés dans le parc René Dumont. Une partie a déjà été réalisée. Conçu par l'agence Michel Desvigne, il offrira un espace public de loisirs et détente aux habitants. La majeure partie du parc (du boulevard Vieussens à la rue Irène-Joliot-Curie) sera ouverte au public à l'été 2021. La création de ce parc est possible grâce à la désartificialisation et la désimperméabilisation de 1,5 hectare en plein centre-ville.

AIRES DES GENS DU VOYAGE : FABRÈGUES POUR 2021

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage (2018-2024) impose des obligations d'équipements à la charge de la Métropole pour répondre aux besoins d'accueil de la communauté des gens du voyage en itinérance ou en voie de sédentarisation. Après la mise en service de l'aire de grand passage de Pérols (180 places), ce premier semestre verra l'ouverture de celle de Fabrègues (150 places).

5 grandes mesures pour votre quotidien

L'année 2021 sera également marquée par le déploiement de nouvelles mesures. Elles concourent toutes vers le même objectif : améliorer et faciliter la vie quotidienne des habitants du territoire.

1 Réduire ses déchets, c'est rentable !

- **Le saviez-vous ?** Chaque année, 80 millions d'euros sont nécessaires pour collecter, trier et traiter les déchets produits par les habitants de la métropole. Depuis la fermeture de la décharge de Castries actée en 2019 sans solution de traitement des déchets ultimes, 11 millions d'euros sont uniquement consacrés à l'exportation vers des centres de traitement extérieurs de la Métropole. Pour réduire ce coût important, qui pèse sur les finances de la collectivité, une seule solution viable : diminuer la quantité de déchets produits. C'est tout l'objet de la politique zéro déchet portée par le nouvel exécutif de la Métropole.
- **Faire diminuer le volume de nos poubelles grises de 40 % d'ici 4 ans :** pour ce faire, une tarification incitative sera mise en place à l'horizon 2023/2024. Son principe est simple : il s'agit de faire payer chaque ménage en fonction de la quantité de déchets produits (et non en fonction de la surface d'habitation comme aujourd'hui). Selon les retours d'expériences, une diminution de 20 % à 40 % des ordures résiduelles peut être attendue en trois ans, après l'instauration d'une telle mesure. Avec une économie réalisée sur le coût de fonctionnement de la chaîne de tri, et des conséquences positives sur l'environnement. Une étude est en cours pour définir les modalités de fonctionnement de ce nouvel outil (facturation au poids, au volume ou à la levée), plus équitable pour les usagers (voir page 10).
- **Renforcer les outils de tri à disposition des habitants et la prévention :** particulièrement pour réduire la part importante de déchets fermentescibles (épluchures, restes de repas...) dans nos poubelles grises, et s'assurer de leur donner une seconde vie. Ce plan de renforcement des moyens mis à disposition des habitants va être lancé, dès septembre, sur les communes de l'ouest de la métropole, ainsi que dans le quartier des Grisettes à Montpellier. Ce projet est en concertation, depuis fin 2020, avec les maires des communes concernées. Les habitants seront aussi consultés cette année. Ainsi, il sera proposé et encouragé par la Métropole de généraliser la collecte des biodéchets à domicile, le compostage individuel, collectif et/ou de quartier par la distribution de composteurs, la sensibilisation à la réduction des déchets, au tri des emballages avec l'ajout de points d'apports...



Un composteur est une bonne solution pour réduire ses déchets (épluchures, restes de repas...) de manière vertueuse.

BON À SAVOIR

250 kg, c'est la quantité annuelle de déchets qu'un foyer peut économiser grâce à l'utilisation d'un composteur pour donner une seconde vie à ses ordures ménagères fermentescibles. La Métropole met à disposition gratuitement des composteurs individuels. Plus d'infos sur eservices.montpellier3m.fr

2 Transports publics : gratuits pour les jeunes et les plus âgés toute la semaine

Vous habitez dans la Métropole ? Vous en profitez depuis le 1^{er} septembre 2020 : l'ensemble du réseau TaM de transports publics est gratuit chaque week-end. Dès septembre 2021, ce dispositif va évoluer : gratuité, du lundi au dimanche cette fois-ci, pour les moins de 26 ans ainsi que les plus de 65 ans, habitant dans la Métropole de Montpellier. En parallèle, la Région Occitanie s'est engagée à rendre les transports scolaires gratuits à la rentrée prochaine. Cette mesure de justice sociale et écologique, qui présente un gain de pouvoir d'achat direct pour les usagers et favorise la mobilité durable, prendra sa forme finale à mi-mandat. Le réseau de transport public de la Métropole deviendra alors gratuit toute la semaine et pour tous les habitants du territoire !



176 EUROS

C'est le coût moyen d'un abonnement annuel pour les moins de 26 ans à l'échelle de la Métropole. Pour les personnes de plus de 65 ans, cette dépense atteint 288 euros en moyenne. Des dépenses qui disparaîtront de leurs budgets respectifs dès septembre prochain.

3 Vélo : passage à la vitesse supérieure



En vélo classique, vélo à assistance électrique ou, comme ici, en vélo cargo, les déplacements à deux-roues s'adaptent aux besoins de chacun.

L'ensemble de l'écosystème cyclable de la métropole va accélérer le rythme pour permettre aux usagers de se déplacer toujours plus facilement et en toute sécurité.

- 15,1 km de pistes cyclables supplémentaires.
- Mise en place d'un service de location longue durée de vélos à assistance électrique avec option d'achat : septembre 2021.
- 1 000 anneaux de stationnement dédiés aux vélos installés sur l'espace public, aux abords des gares et à proximité des parkings tramway.
- Parking Saint-Roch : transformation de plusieurs places pour les voitures en stationnement vélo.
- Soutien renforcé des associations dispensant des formations sur le savoir rouler aux classes de CM1 et CM2, pour former les cyclistes de demain.
- Mise en place de zone 30 km/h pour les automobilistes (en dehors des grands axes routiers). Objectif : mieux sécuriser les trajets des usagers, particulièrement les cyclistes. Plusieurs communes sont déjà intéressées par ce dispositif : Montpellier, Pérols, Clapiers et Baillargues.
- Sécurisation des abords des écoles afin de rendre plus sûr le chemin des écoliers.

Le quartier de Celleneuve à Montpellier expérimentera le permis de louer dès le 1^{er} avril.

4 Des loyers maîtrisés et des logements dignes

Protéger les habitants, c'est aussi protéger leurs conditions de vie et leur dignité. La Métropole va amplifier son action contre l'habitat indigne au travers d'un permis de louer, et expérimenter l'encadrement du prix des loyers.

Encadrement des loyers

- **Quand ?** Dès août 2021.
- **Qu'est-ce que c'est ?** Le propriétaire devra proposer un loyer compris entre -30 % et +20 % du loyer de référence fixé administrativement, sur la base d'un observatoire.
- **Où ?** La Métropole a choisi de lancer cette expérimentation pendant cinq ans sur la ville de Montpellier. Elle concernera uniquement les nouveaux biens mis à la location et ceux dont le bail est renouvelé, dans le parc privé.
- **Pourquoi ?** Le prix des loyers est plus élevé à Montpellier que dans la plupart des autres métropoles. La ville concentre 78 % du parc locatif privé du territoire. Le coût du logement pèse de plus en plus dans le budget des ménages et deux tiers de la population est éligible au logement social.
- **Comment ?** Des loyers de référence seront fixés grâce aux résultats récoltés par l'Observatoire local des loyers, en fonction de la typologie du logement, du secteur et de l'année de construction.

BON À SAVOIR

Un arrêté préfectoral sera publié. Les propriétaires seront tenus de respecter cette nouvelle réglementation en appliquant un loyer conforme aux références établies. Des sanctions seront prévues en cas de pratiques irrégulières constatées.

Permis de louer

- **Quand ?** Le 1^{er} avril 2021.
- **Qu'est-ce que c'est ?** Une autorisation administrative préalable de mise en location accordée, pour deux ans, aux propriétaires privés mettant en location leur logement.
- **Où ?** La Métropole a choisi un secteur test dans le cadre d'une première expérimentation d'une année : le quartier de Celleneuve à Montpellier, présentant de nombreux logements anciens et où aucune opération de l'habitat n'est en cours. Ce dispositif a vocation à être élargi à terme à d'autres quartiers et communes.
- **Pourquoi ?** Pour répondre à la forte demande de la population de lutter contre les marchands de sommeil et de contribuer à de meilleures conditions de vie pour les familles. Selon l'Anah, 6 500 logements sont considérés comme ne bénéficiant pas d'un confort minimal sur la métropole, dont 4 750 à Montpellier.
- **Comment ?** La Métropole examinera les pièces justificatives demandées aux propriétaires, attestant que leur logement respecte tous les critères de sécurité et salubrité, et prendra une décision.

BON À SAVOIR

Lorsque le logement sera considéré comme susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique, la Métropole pourra refuser l'autorisation ou soumettre le propriétaire à des conditions de travaux. Depuis 2006, la Métropole propose une aide financière pour rénover les logements anciens. Plus d'infos : contacter Urbanis au 04 67 64 70 72.

5 Med Vallée : nouvelle locomotive économique

Le projet Med Vallée ambitionne de créer un pôle de classe européenne en matière de santé, d'environnement, d'alimentation et de bien-être, et une nouvelle locomotive économique pour le territoire.

À la clé, par exemple, la conception de nouvelles solutions et d'innovations dans le diagnostic médical, la qualité de l'air, l'agroécologie... Autant de domaines dans lesquels les acteurs de la métropole excellent : une reconnaissance mondiale dans le domaine de la médecine, le campus Agropolis International, l'Université de Montpellier (classée seconde université du monde en écologie⁽¹⁾), et un tissu d'entreprises et de laboratoires de recherche performants.

« Le pôle Med Vallée constitue une nouvelle étape de développement économique pour la métropole, explique Philippe Domy, préfigurateur et pilote du projet, et ancien directeur du CHU de Montpellier (2011-2016). Il se positionnera ainsi au croisement de différentes disciplines avec la charge de fédérer les acteurs déjà en place et de contribuer à faire naître des initiatives créatrices d'activités et d'emplois, d'attirer des talents et des entreprises sur notre territoire. »

Au nord de Montpellier

La préfiguration de Med Vallée a été actée en novembre 2020 par le conseil métropolitain. Ce projet posera ses premiers jalons dans le courant de l'année. Med Vallée se situera géographiquement au nord de Montpellier et de la métropole, à proximité immédiate des grands établissements universitaires, de recherche et de soins. Cette localisation permettra aussi de rééquilibrer l'offre d'implantation des entreprises à l'échelle métropolitaine.

(1) Selon le classement thématique de l'Université de Shanghai, 2020.



Med Vallée va s'appuyer sur la communauté scientifique montpelliéraine particulièrement riche et talentueuse.

« Un projet positif et attendu »

Xavier Tabary,
directeur du site montpelliérain de Sanofi

« C'est une initiative très positive et très attendue par l'écosystème santé montpelliérain, et bien plus largement. Med Vallée va permettre d'attirer le regard vers Montpellier et sa métropole, et faire rayonner davantage les forces vives de la santé. De grands groupes, comme Sanofi et son site montpelliérain, mais aussi des start-up. Nous travaillons déjà tous ensemble, et avec Med Vallée nous profiterons d'une plus grande émulation dans nos projets. »

BON À SAVOIR

Sur le territoire, on dénombre 7 500 emplois dans le domaine de la santé (200 entreprises), 2 150 emplois dans l'agronomie (entreprises agricoles, agro-innovantes et de transformation alimentaire) et 7 000 emplois dans l'environnement.

Et aussi...

- **Création d'une agence de développement économique** pour améliorer l'attractivité du territoire et la création d'emploi, avec à sa tête Alex Larue. Une étude a été lancée pour définir les contours des missions dévolues à cette entité, qui commencera à prendre sa pleine mesure au cours de l'année.
- **Mise en place d'un Guichet Unique rénovation énergie qui simplifie les démarches :** premier trimestre 2021.
- **Création d'un Office Foncier Solidaire pour l'accession abordable à la propriété :** premier trimestre 2021.
- **Lancement d'un pass numérique d'accès à des formations pour ceux qui subissent la fracture digitale :** second semestre 2021.
- **Déploiement de « Ville en alerte » dans les 31 communes pour lutter contre les inondations :** été 2021.